



Pour diffusion immédiate – 15 décembre 2017

LES MEMBRES DU COMITÉ POUR L'ACCESSIBILITÉ SANS FIL POUR LES SOURDS, SOURDS-AVEUGLES ET MALENTENDANTS DIFFUSENT LE CODE SUR LES SERVICES SANS FIL EN LSQ ET EN ASL

OTTAWA, Canada - Six organismes pour les Sourds, sourds-aveugles et malentendants (SSAM) sont heureux de collaborer avec l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans la diffusion de vidéos accessibles expliquant le **Code sur les services sans fil** qui entre en vigueur le 1er décembre 2017. Ces vidéos comportent des interprétations en LSQ/ASL et des sous-titres en français/anglais.

Le Comité pour l'accessibilité des services sans fil (CAS) de l'ACTS est composé de fournisseurs de services sans fil, d'employés de l'ACTS et des individus/organismes SSAM suivants:

- Lisa Anderson-Kellett, Présidente, Comité consultatif pour les services sans fil des Sourds du Canada - Deaf Wireless Canada Consultative Committee (CSSSC-DWCC);
- Frank Folino, Président, Association des Sourds du Canada - Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD);
- Megan McHugh, Président, Société nationale des Sourds-aveugles du Canada - Canadian National Society of Deaf-Blind (SNSAC-CNSDB);
- Elliott Richman, Directeur adjoint, Association pour la défense des droits en surdit  de la Nouvelle- cosse - Deafness Advocacy Association Nova Scotia (ADDSNE-DAANS);
- Frank O'Sullivan, Directeur ex cutif, Soci t  des N o- cossais Sourds et malentendants - Society of Deaf and Hard of Hearing Nova Scotians (SNESM-SDHHNS); et
- Gary Malkowski, Vice-Pr sident, Relations avec les parties prenantes et les employ s, Soci t  canadienne de l'Ou e - Canadian Hearing Society (SCO-CHS).

Le CSSSC a fait des recommandations sur comment "l'ancien Code sur les services sans fil" pourrait  tre am lior  pour les Canadiens SSAM durant l'audience publique du [CRTC ACT 2016-293](#). Le CRTC les a incluses dans la mise   jour du Code sur les services sans fil 2.0 tel que d crit dans la [Politique r glementaire de t l com CRTC 2017-200 : Examen du Code sur les services sans fil](#), Cette d cision oblige les fournisseurs de services sans fil (FSSF)   consulter les groupes pour l'accessibilit  afin de produire 2 vid os en LSQ/ASL sur des sujets distincts : 1) la mise   jour du Code sur les services sans fil et 2) la terminologie utilis e dans les contrats de services sans fil.

La d cision [CRTC 2017-200](#)  nonce trois exigences pour les vid os : 1) les vid os fournissent de l'information et ne doivent pas  tre utilis es dans les campagnes de publicit s des compagnies, 2) les vid os doivent  tre sous-titr es, 3) le CRTC, l'ACTS et tous les fournisseurs de services sans fil doivent utiliser les m mes vid os sur leurs sites internet respectifs. De plus, tous les organismes SSAM sont encourag s   diffuser ces vid os.

En collaboration avec l'ACTS, le CSSSC a présenté les perspectives collectives et les expériences vécues des SSAM lors de l'élaboration des scénarios vidéo, recommandé des signeurs LSQ et ASL, et émis des commentaires durant le tournage et la post-production vidéo.

Les premiers vidéos décrivent les droits et les responsabilités des clients des services sans fil tels que décrits dans le Code des services sans fil. Vous pouvez visionner les vidéos de l'ACTS ci-dessous :

LSQ: <https://youtu.be/bKqg0dSA7qs>

ASL: <https://youtu.be/9uDy0HQdVcA>

Les six organismes ont hâte de collaborer avec l'ACTS pour la production des vidéos sur la terminologie LSQ/ASL dont la diffusion est prévue au cours de l'été 2018. Ces vidéos permettront aux clients de mieux comprendre leurs contrats sur les services sans fil.

Joyeuses Fêtes de nous tous!

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites internet du CSSSC et de l'ASC-CAD: www.deafwireless.ca and www.cad.ca

Media Contacts:

Lisa Anderson-Kellett
Présidente, Comité consultatif
sur les services sans fil des Sourds
du Canada
lisa@deafwireless.ca

Frank Folino
Président, Association des Sourds du Canada -
Canadian Association of the Deaf
ffolino@cad.ca

-30-

Voici la description des organismes ci-dessous :

À propos du Comité consultatif pour les services sans fil des Sourds du Canada - Deaf Wireless Consultative Committee (CSSSC-DWCC):

Le CSSSC-DWCC est un comité de travail permanent de l'ASC-CAD et il est composé de Sourds, Sourds-aveugles et malentendants (SSAM), de consultants, d'analystes et de bénévoles du comité qui viennent de partout au Canada. Le mandat du CSSSC est de préconiser l'égalité dans les communications sans fil pour les Canadiens Sourds, sourds-aveugles et malentendants par des actions telles que :

- Des forfaits de données sans fil équitables, uniformes et économiques pour les locuteurs LSQ et ASL
- Publicité transparente et claire en LSQ ou en ASL des forfaits offerts
- Diminution de la disparité des coûts des produits et services sans fil entre tous les FSSF
- Promotion et disponibilité de logiciels sans fil (applications) qui assurent l'équivalence fonctionnelle et l'accessibilité pour tous les Canadiens
- Élaboration de services d'urgence sans fil accessibles au Canada

Pour plus d'information, consulter www.deafwireless.ca
Contact: lisa@deafwireless.ca

À propos de l'Association des Sourds du Canada-Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD):

L'Association des Sourds du Canada-Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD) est un organisme sans but lucratif qui agit à titre d'organisme national d'information, de recherche et d'action communautaire pour les personnes sourdes au Canada. Fondée en 1940, l'ASC-CAD offre des consultations et de l'information sur les enjeux touchant les Sourds auprès du public, des entreprises, des médias, des éducateurs, des gouvernements et autres. L'ASC-CAD promeut et protège les droits,

besoins et préoccupations des personnes Sourdes qui utilisent la Langue des signes québécoise (LSQ) et l'American Sign Language (ASL). L'ASC-CAD est affiliée à la Fédération Mondiale des Sourds (FMS). L'ASC-CAD est aussi accréditée en tant qu'organisme non-gouvernemental (ONG) par les Nations Unies dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Pour plus d'information, consultez www.cad.ca
Contact: ffolino@cad.ca

À propos de la Société nationale des Sourds-aveugles du Canada - Canadian National Society of the Deaf-Blind, Inc (SNSAC-CNSDB):

La Société nationale des Sourds-aveugles du Canada (SNSAC) a été enregistrée en 1985 en tant qu'association nationale de défense des droits gérée par des personnes sourdes-aveugles et qui est dédiée à aider les Canadiens sourds-aveugles à atteindre une meilleure qualité de vie. Nous plaçons en faveur de nouveaux services et de l'amélioration des services existants, nous sensibilisons le public aux enjeux touchant les personnes sourdes-aveugles et enfin, nous recueillons et diffusons de l'information afin de favoriser la pleine participation à la société des individus qui sont sourds-aveugles. La SNSAC offre son expertise en termes d'accessibilité en lien avec les besoins des individus vivant avec l'handicap unique qu'est la surdité, qui est différente de la surdité ou de la cécité seule, en raison de l'incapacité à utiliser un sens afin de compenser pour la perte de l'autre.

Pour plus d'information, consultez <https://www.deafblindcanada.ca>
Contact: mchugh.mm@gmail.com

À propos de l'Association pour la défense des droits en surdité de la Nouvelle-Écosse - Deafness Advocacy Association Nova Scotia (ADDSNE-DAANS):

L'Association pour la défense des droits en surdité de la Nouvelle-Écosse-Deafness Advocacy Association Nova Scotia (ADDSNE-DAANS) a été fondée en 1976 et incorporée en 1978. L'ADDSNE - DAANS travaille avec les secteurs public, privé et communautaire à enlever les vieilles barrières et à prévenir l'apparition de nouvelles barrières qui sont rencontrées par un nombre estimé à 58 000 Néo-écossais Sourds, malentendants, devenus sourds et sourds-aveugles dans une variété de sphères, en incluant l'accessibilité communicationnelle, l'éducation, l'emploi, la santé, les services légaux et les loisirs.

Pour plus d'information, consultez deafnessadvocacy.novascotia.ca
Contact: daans@ne.sympatico.ca

À propos de la Société des Néo-écossais Sourds et malentendants - Society of Deaf and Hard of Hearing Nova Scotians (SNESM-SDHHNS):

La Société des Néo-écossais Sourds et malentendants-Society of Deaf and Hard of Hearing Nova Scotians (SNESM-SDHHNS) est un organisme sans but lucratif qui dessert un nombre approximatif de 58 000 Sourds, malentendants, sourds-aveugles et devenus sourds dans la province de la Nouvelle-Écosse. Incorporée en 1980, la Société est mandatée pour développer et gérer les services coordonnés afin de soutenir les personnes Sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles et devenues sourdes à obtenir un accès satisfaisant aux services publics, privés et communautaires.

Pour plus d'information, consultez <http://sdhhns.org/>
Contact: fosullivan@ns.sympatico.ca

À propos de la Société canadienne de l'Ouïe - Canadian Hearing Society (SCO-CHS):

Fondée en 1940, la Société canadienne de l'Ouïe - Canadian Hearing Society fournit des services et des produits de pointe qui permettent aux Canadiens Sourds et malentendants à surmonter les obstacles à la participation. C'est un organisme indépendant, enregistré et sans but lucratif qui réinvestit les profits provenant des ventes de produits dans les services à la communauté, qui est le focus de l'organisme.

Pour plus d'information à propos des services de la SCO, consultez www.chs.ca
Contact: gmarkowski@chs.ca

À propos de l'Association canadienne des télécommunications sans fil - Canadian Wireless Telecommunications Association (ACTS-CWTA):

L'ACTS fait autorité pour tout ce qui concerne le sans-fil au Canada — ses préoccupations, son évolution et ses tendances. Elle représente les entreprises qui conçoivent et réalisent des produits et services pour l'industrie auprès de tous les paliers du gouvernement et de divers organismes de réglementation. À ce titre, elle fait activement la promotion de l'industrie dans le but d'assurer la croissance continue du secteur du sans-fil au Canada. Au nom de ses membres, l'ACTS gère de nombreuses initiatives, y compris des programmes de responsabilité sociale d'entreprise et un programme national de numéros abrégés communs.

Pour plus d'information, consultez : www.cwta.ca/

À propos du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes - Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC):

Le CRTC est un tribunal administratif qui réglemente et surveille la radiodiffusion et les télécommunications dans l'intérêt du public. Le CRTC est résolu à veiller à ce que les Canadiens – en tant que citoyens, créateurs et consommateurs – aient accès à un système de communication de classe mondiale qui encourage l'innovation et enrichit leur vie.

Pour plus d'information, consultez www.crtc.gc.ca/fra/